Papillons Blancs 76

2022 - 2026

PROJET ASSOCIATIF GLOBAL

INTRODUCTION

Qu'une association soit grande ou de dimension modeste, que ses actions soient multiples ou concentrées sur un objectif, elle doit affirmer son projet stratégique global.
C'est ce qu'on appelle aussi le projet associatif. Il structure toutes les réalisations de l'association (programmes, actions, services rendus) dans un ensemble cohérent et distinctif. Pour être convaincant, pour sensibiliser des publics, pour mobiliser des partenaires privés ou publics, individuels ou collectifs, un projet doit être à la fois original et concret.
Le Projet Associatif Global qui est présenté ici, détaille les différents axes établis par le Conseil d'Administration de l'association.
Ce projet collaboratif permettra une mise en place plus efficiente des actions, car il a été conçu et pensé en conseil d'administration, avec la volonté d'élaborer des mesures concrètes. Ces mesures ont pour objectifs l'amélioration de la qualité des services de l'association. L'avancement des orientations sera scrupuleusement suivi et ajusté durant toute la durée du projet.

"Ce travail a été mené par notre association durant deux années. Les axes ci-après en sont le résultat. Nous avons voulu que toutes les composantes de notre association puissent y participer et je teins sincèrement à les remercier."
Yves Vernon, Président de l'association Les Papillons Blancs 76.

SOMMAIRE

01 D'un PAG à l'autre

02 Notre histoire

03 L'association en chiffres

04 Nos valeurs

05 Notre fonctionnement

06 Nos orientations 2022 - 2026

Présenté en assemblée Générale le 28 juin 2022

D'UN PAG À L'AUTRE

Arrivant à son terme, le projet associatif de 2016-2020 présentait les axes stratégiques suivants :

Gouvernance de l'association
Vie associative active
Amélioration continue de la qualité de l'accompagnement
Travail collaboratif et d'ouverture à notre environnement
Optimisation et uniformisation de la gestion des établissements
Mise en place d'une politique de responsabilité sociale et environnementale (RSE)

Résultat de la réflexion collective des membres de l'association (usagers, familles, administrateurs, professionnels) et inscrit dans une démarche participative, le Projet Associatif Global a pour finalités de réaffirmer les valeurs permanentes qui animent les actions de l'association et que chacun de ses membres reconnaît comme fondamentales, rappeler les droits et les devoirs des personnes, de l'association et de la société, définir ou réaffirmer les buts généraux du mouvement parental auquel nous adhérons, définir les objectifs à atteindre au cours de la prochaine période de cinq ans, définir la stratégie à mener et les grandes lignes des actions à accomplir pour qu'au terme de la période les objectifs retenus soient atteints et décrire les moyens mis à disposition.

Le PAG réafirme nos valeurs et nos objectifs pour l'association

NOTRE HISTOIRE

Issue du mouvement parental, l'association Les Papillons Blancs 76 a fêtera ses 70 ans d'existence en 2025. Pour mieux comprendre son évolution, quelques éléments historiques :

1950

Léonce Malécot regroupe des familles et crée Les Papillons Blancs, association loi 1901, en faveur des personnes handicapées mentales.

1955

Avec son aide, l'association Les Papillons Blancs 76 - Groupement régional de Rouen est créée.

1969

L'association Les Papillons Blancs 76 de l'Agglomération Rouennaise est constituée et regroupe 3 sections locales familiales (Rouen, Elbeuf, Grand Couronne et Yainville.

1975

L'association **ouvre ses premiers établissements.**

1992

L'association d'Yvetot rejoint l'association dont le nom devient Les Papillons Blancs de l'Agglomération Rouennaise et du Pays de Caux.

1995

L'association Anna-Louise Clavel est dissoute, l'association *Les Papillons Blancs de l'Agglomération Rouennaise et du pays de Caux* reprend la gestion de leur établissements, tout en développant elle-même des structures d'accueil sur son territoire historique.

2012

L'APEI de Fécamp sollicite l'association pour un partenariat de gestion de ses établissements. En 2014, les deux associations signent un traité de transfert de gestion des établissements de l'APEI vers *Les Papillons Blancs de l'Agglomération Rouennaise et du Pays de Caux*.

2015

L'association met fin à la notion de section locale familiale. La section d'Yvetot reprend alors ses droits et son indépendance.

2016

Avec l'intégration des établissements de Fécamp, compte tenu des implantations des établissements gérés sur le territoire de Seine-Maritime, l'association *Les Papillons Blancs de l'Agglomération Rouennaise et du Pays de Caux* devient l'association **Les Papillons Blanc 76, pour une représentation en adéquation avec le territoire d'implantation de ses structures d'accueil.**

L'association

EN CHIFFRES

16
Établissements

5
Sites

345
Professionnel·les

552
Places d'accueil
dont 6 places d'accueil temporaire

233
Adhérent·e·s

NOS VALEURS

Sur la base des principes universels posés par la déclaration de l'ONU, l'association structure son action autour de trois valeurs fondamentales : **tolérance, solidarité, responsabilité partagée.**
Elle les met en œuvre dans ses missions au quotidien.

Nos valeurs

LA TOLERANCE

Respect de la différence en tous domaines

Au-delà des obligations légales, l'association inscrit la participation des familles dans la vie de l'établissement (Espaces famille, Café/Rencontre, sont autant de lieux et de moments privilégiés d'échanges.)

Les actions de formation professionnelle ciblées sur la bientraitance inscrivent l'association dans une démarche de prise en compte des différences.

La présence de professionnels ayant des parcours construits, à construire, différents, enrichit la réflexion et l'action de l'association dans ses missions : accueillir et agir.

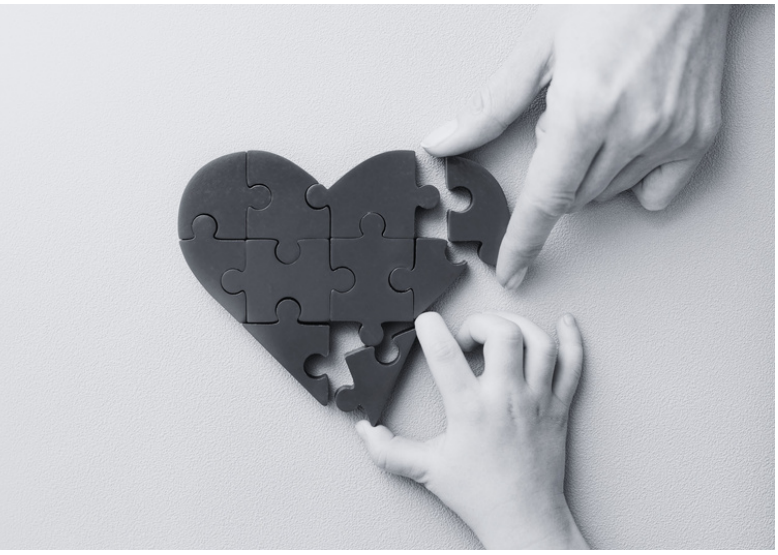

LA SOLIDARITE

Sentiment de responsabilité mutuelle

L'association reste à l'écoute de son environnement, des associations présentes sur le territoire seinomarin pour concevoir et formaliser ensemble une offre au plus près des besoins et attentes des personnes handicapées, des familles.

Elle peut répondre à l'appel de partenaires souhaitant lui confier la gestion d'établissements, par solidarité. Cette expression de fraternité entre humains est une condition nécessaire pour pérenniser l'activité et la continuité de l'accompagnement. Le but ultime étant la poursuite de la vie harmonieuse des personnes accueillies et de leur famille.

LA RESPONSABILITE PARTAGEE

Reconnaissance des droits et des devoirs de chacun

L'association initie des démarches visant à améliorer l'inclusion des personnes handicapés dans la Cité.
En 2009, elle participe à la réflexion nationale et la conception d'un guide pratique de la signalétique et des pictogrammes S3A. Elle a notamment accompagné le déploiement du logo S3A auprès des acteurs publics locaux et des commerçants (Centre Saint Sever à Rouen,...).

" La personne handicapée, quelles que soient l'origine, la nature et la gravité de ses troubles et déficiences, a les mêmes droits fondamentaux que ses concitoyens du même âge, celui de jouir d'une vie décente, aussi normale et épanouie que possible "

Source : Art. 3 de la Déclaration des Droits des personnes handicapées, adoptée le 9 décembre 1975 par l'Assemblée Générale des Nations Unies

NOTRE FONCTIONNEMENT

Les Papillons Blancs 76 sont une association gérée par les adhérents.

Ce sont eux qui définissent les axes prioritaires et fixent et les domaines d'intervention et le cadre des actions de l'association.

Par la création et la gestion d'établissements et de services, l'association a pour but de mettre en œuvre les moyens d'accueil, d'accompagnement nécessaires au meilleur développement moral, physique et intellectuel des personnes handicapées mentales.

Ces actions visent à répondre à des besoins exprimés par les familles et les personnes handicapées elles-mêmes.

La gestion au quotidien des structures d'accueil et d'accompagnement est confiée à une Direction Générale et à des équipes de professionnels ayant reçu délégation des instances de l'association.

Le contrôle de la conformité des actes de gestion avec les politiques associatives, proposées par le Bureau et le Conseil d'Administration et adoptées par l' Assemblée Générale est assuré par le Conseil d'Administration.

Au sein des Conseils de la Vie Sociale (CVS), les représentants élus des personnes handicapées, des familles ou tuteurs et des personnels salariés soumettent leurs suggestions en vue de l'amélioration du fonctionnement des différents établissements et services gérés par l'Association.

Les Administrateurs délégués qui siègent dans ces instances assurent un lien essentiel avec le Conseil d'Administration qui décide de la suite à donner aux actions d'amélioration proposées.

L'association a pour objet :

- D'accueillir et d'héberger des personnes handicapées, enfants et adultes, et d'accompagner les enfants dans leurs lieux de vie
- D'apporter aux personnes handicapées et à leurs parents l'appui moral et technique dont elles ont besoin
- D'accueillir et d'accompagner les nouveaux parents
- De promouvoir l'élaboration de réponses apportées aux besoins des personnes handicapées et de leurs parents
- De promouvoir l'image des personnes handicapées et de favoriser leur inclusion dans la société
- De mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au développement moral physique ou intellectuel des personnes handicapées
- De défendre les intérêts moraux, matériels et financiers des personnes handicapées et de leurs parents auprès des élus, des pouvoirs publics, des commissions, des autorités de tarification....

NOS ORIENTATIONS 2022-2026

Par les objectifs et les actions liés aux six axes stratégiques définis pour la période 2022-2026, nous entendons poursuivre l'adaptation des accompagnements aux besoins identifiés des personnes handicapés, réaffirmer et faire vivres les valeurs fondamentales de notre association et intensifier notre partenariat avec les autorités politiques et administratives.

Gouvernance de l'association - Objectifs

- Définir les instances, leurs rôles et leurs articulations
- Développer et bénéficier des compétences des administrateurs

Vie associative - Objectifs

- Développer une politique de recrutement des administrateurs
- Développer une politique de communication et une politique d'adhésion
- Mobiliser les familles
- Développer une culture du bénévolat
- Créer des évènements associatifs
- Aider et soutenir les familles des personnes handicapés

Amélioration continue de la qualité de l'accompagnement- Objectifs

- Faciliter le parcours de vie
- Poursuivre la politique de bientraitance
- S'adapter aux besoins des personnes accueillies
- Promouvoir le droit à une vie affective, amoureuse et sexuelle

Développer la politique de responsabilité sociale et environemental- Objectifs

- Agir en tant qu'organisation responsable

Association et virage numérique- Objectifs

- Faciliter le lien entre les familles et l'association
- Développer la communication interne

Politique de développement de l'association- Objectifs

- Promouvoir la continuité des parcours de vie des usagers
- Renforcer les fonctions supports et le conseil d'administration

Papillons Blancs 76

PB/Association/Pro20/DA07/V5

Siège Social
6 rue d'Alembert - 76140 Le Petit-Quevilly
Tél. 02 35 07 34 53
association@pb76.fr
www.pb76.fr